



CAR. PRES. 2016/161534
C. C. Cab. Prés. J. F.

Carole Poirier

Députée d'Hochelaga-Maisonneuve

Whip en chef de l'opposition officielle

Porte-parole de l'opposition officielle pour la Métropole,
en matière d'immigration et de communautés culturelles
et responsable de l'île de Montréal

Québec, le mercredi 30 novembre 2016

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale du Québec
1045, des Parlementaires, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

À la suite de la décision de la majorité des membres de la Commission de l'administration publique, lors de la séance de travail du 30 novembre 2016, j'aimerais que vous retiriez ma demande de violation de droits et privilèges du 22 septembre 2016 en lien avec la recommandation 8.5 adoptée à l'unanimité du 34^e rapport de la Commission de l'administration publique.

Je vous remercie et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Carole Poirier
Députée d'Hochelaga-Maisonneuve
Whip en chef de l'Opposition officielle

